

CERCLE D'HISTOIRE DE WASSELONNE (N° 261 / 2020)

La maison du bailli (1) / 9-10, cour du Château à Wasselonne (Fig. 1)



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

En 1496, la ville de Strasbourg était devenue propriétaire du fief impérial comprenant le château et la plus grande partie du territoire de Wasselonne. Témoins de sa présence : les armoiries figurant au rez-de-chaussée du bâtiment cité ci-dessus, sur le chapiteau d'une colonne (Fig. 2) dans sa partie Ouest (salle Paul Huy), et sur la clé de voûte gothique de la "chapelle" (Fig. 3) dans la partie Est. **En 1563**, à la suite de l'achat des possessions et des droits de l'abbaye de Hornbach (Palatinat) à Wasselonne, Strasbourg possédait la presque totalité du site.

Les transformations successives de la façade Est de l'ancienne maison seigneuriale :

En 1674, année de la destruction partielle du château par le Grand Électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume Ier au cours de la guerre de Hollande, le bâtiment ne mesurait que 28 mètres de long. Il ne possédait qu'un seul étage mais, d'après une ancienne gravure (Fig. 4), plusieurs greniers superposés servant au stockage du bois de chauffage et de certaines récoltes. Construits contre la façade Est dirigée vers l'entrée de la cour du château se trouvaient une tourelle servant à la défense et permettant l'accès à l'étage (Fig. 4) et un oriel, appelé à tort "la chapelle", couvrant en partie le large escalier d'accès à la cave du château.

Au cours du 18^{ème} siècle, à une époque bien définie, "une" maison jouxtant l'oriel a été construite en appentis contre la façade. Elle comprenait au rez-de-chaussée l'actuelle salle occupée par le Club informatique de Wasselonne d'où un escalier menant à l'étage. De l'extérieur on accédait à cette "maison" par une belle porte à encadrement baroque encore en place (Fig. 5). En 1793 y ont été transférés les services de la mairie installés depuis 187 années dans l'ancienne maison communale construite en 1606 au 23, place du Marché. La commune a acheté, en 1792, "son" château, ayant été déclaré Bien national. La vente de l'ancienne maison communale, le 29 avril 1793 au citoyen David Imler pour 10 050 florins, devait couvrir une partie du prix d'achat du château.

En 1816, après la chute de Napoléon Ier, l'Alsace ainsi que d'autres départements français ont été occupés par des troupes alliées, en principe logées chez l'habitant. Afin d'épargner à la population cette charge désagréable, la municipalité de Wasselonne a envisagé et réalisé, en 1816, le logement du contingent d'occupation dans l'ancienne maison seigneuriale agrandie par la construction d'un deuxième étage ainsi que par celle d'une vaste cage d'escalier à l'angle Nord-Est du bâtiment, dont la longueur a été portée de 28 à 35 mètres. La façade Est n'a sensiblement pas changée depuis.

En 1851, les services de la mairie ont été installés au 1^{er} étage de la partie centrale de la nouvelle Halle aux blés située entre l'église et le restaurant "Au Saumon" et dont la construction avait été commencée en 1848.

Entre 1851 et 1953, tous les locaux du grand bâtiment à la cour du Château ont été transformés soit en salle d'asile (maternelle), en salles de classes ou en logements pour les enseignants.

Depuis le mois d'octobre 1953, où a eu lieu la mise en service du Groupe scolaire de la cour du château, la salle occupée actuellement par le Club informatique a été utilisée par des services divers.

André Henning

(1) **bailli**. Au Moyen Âge (2) et sous l'Ancien Régime(3), agent du roi de France placé à la tête d'un bailliage (4), chargé de faire appliquer la justice et de contrôler l'administration en son nom. Il s'agissait de l'équivalent de nos actuels préfets.

(2) **Moyen Âge**. Période de l'histoire de l'Europe s'étendant du Ve siècle (du 1^{er} janvier 401 au 31 décembre 500) au XVe siècle (du 1^{er} janvier 1401 au 31 décembre 1500) qui débuta avec le déclin de l'Empire romain d'Occident [476] et la chute de Constantinople [1453].

(3) **Ancien Régime**. Régime politique et social de la France depuis le règne de François Ier (1515 – 1547) jusqu'à la Révolution de 1789.

(4) **baillage**. Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, circonscription administrative et judiciaire de la France, placée sous l'autorité du bailli.

Source : Notes de M. Marcel Jost (1901-1991), directeur honoraire du Collège d'Enseignement Général (CEG) et adjoint au maire de Wasselonne.